

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

à destination des *élèves* et des *candidats* de *MINES Saint-Etienne*

Version	D	Objet	Auteurs
V1	Avril 2020	Création	Les DPO de l'IMT
V2	Juillet 2024	Modification pour adaptation MINES Saint-Etienne	Max HERVY

Table des matières

1. Préambule	3
2. Objet	3
3. Portée.....	4
4. Informations générales	4
5. Opposabilité	4
6. Principes généraux.....	4
7. Finalités.....	4
8. Bases légales.....	5
9. Destinataires des données	6
10. Habilitations et traçabilité	6
11. Durées de conservation.....	6
12. Mise à jour, actualisation.....	6
13. Droits des personnes concernées	7
Droit d'accès.....	7
Droit à la rectification	7
Droit à l'effacement	7
Droit à la limitation.....	8
Droit à la portabilité	8
Droit post-mortem.....	8
14. Caractère facultatif ou obligatoire des informations.....	8
15. Données issues des réseaux sociaux.....	8
16. Sous-traitance.....	8
17. Origine des données collectées	8
Données collectées directement.....	8
Données collectées de manière indirecte.....	9
18. Sécurité.....	9
19. Violations de données	9
20. Délégué à la Protection des Données, correspondant informatique et libertés.....	9
21. Flux transfrontières.....	10
22. Registre des traitements	10
23. Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.....	10
24. Evolutions	10
25. Pour plus d'informations	11
26. Documents de référence	11
27. Liens utiles.....	11

1. Préambule

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le Règlement Général sur la Protection des Données (ci-après RGPD), fixe le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel.

Le RGPD renforce les droits et les obligations des responsables de traitements, des sous-traitants, des personnes concernées et des destinataires des données.

Pour une bonne compréhension de la présente politique, il est précisé que :

- on entend par « **donnée à caractère personnel** » toute information ou croisement d'informations par laquelle une personne physique est directement ou indirectement identifiable ;
- on entend par « **traitement de données à caractère personnel** » toute opération ou ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, ainsi que le verrouillage, l'effacement ou la destruction ;
- les « **personnes concernées** » sont les personnes qui peuvent être identifiées, directement ou indirectement, par les données à caractère personnel qui font l'objet d'une collecte par le responsable du traitement, notamment par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, psychique, économique, culturelle ou sociale ;
- les « **données enrichies** » (qui s'opposent à la notion de données à caractère personnel « brutes » fournies par la personne concernée) sont des données générées par le responsable de traitement telles qu'un profil d'utilisateur créé par l'analyse des données brutes collectées à partir d'un compteur intelligent, ce sont également des données déduites et/ou dérivées créées par le responsable de traitement sur la base des données fournies par la personne concernée ;
- le « **responsable du traitement** » s'entend de la personne physique ou morale qui détermine les finalités et les moyens d'un traitement de données à caractère personnel ;
- le « **sous-traitant** » s'entend de toute personne physique ou morale qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement. Il s'agit donc en pratique des prestataires avec lesquels MINES Saint-Etienne travaille et qui interviennent sur les données à caractère personnel transmises par MINES Saint-Etienne ;
- les « **destinataires** » des données s'entendent des personnes physiques ou morales qui reçoivent communication des données à caractère personnel. Les destinataires des données peuvent donc être aussi bien des salariés de de MINES Saint-Etienne que des organismes extérieurs (établissements, organismes sociaux, Crous, etc.) ;
- on entend par « **violation de données à caractère personnel** » une violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès non autorisé à de telles données.

Le RGPD, en son article 12, impose que les personnes concernées soient informées de leurs droits de manière concise, transparente, compréhensible et aisément accessible.

2. Objet

Pour satisfaire à son bon fonctionnement, de MINES Saint-Etienne est tenue de mettre en œuvre et d'exploiter des traitements de données à caractère personnel relatifs à ses élèves et aux candidats qui postulent auprès de ce dernier.

La présente politique a pour objet de satisfaire à l'obligation d'information de MINES Saint-Etienne et ainsi de formaliser les droits et les obligations des élèves et des candidats au regard du traitement de leurs données à caractère personnel.

3. Portée

La présente politique de protection des données à caractère personnel a vocation à s'appliquer dans le cadre de la mise en place des différents traitements des données à caractère personnel des élèves de MINES Saint-Etienne et des candidats auprès de cette dernière.

La présente politique ne porte que sur les traitements dont de MINES Saint-Etienne est responsable et ne vise donc pas les traitements qui ne seraient pas créés ou exploités par l'IT MINES Saint-Etienne elle-même (traitement dit « sauvages »).

Le traitement de données à caractère personnel peut être géré directement par de MINES Saint-Etienne ou par le biais d'un sous-traitant spécifiquement désigné par de MINES Saint-Etienne.

Cette politique est indépendante de tout autre document pouvant s'appliquer au sein de de MINES Saint-Etienne, notamment les chartes des systèmes d'information, charte des élèves ou les chartes administrateur par exemple.

4. Informations générales

Responsable des traitements : **Ecole des MINES de Saint-Etienne**
158 cours Fauriel CS 62362
F-42023 Saint-Etienne cedex 2

Adresse du Délégué à la Protection des Données de MINES Saint-Etienne :
158 cours Fauriel CS 62362
F-42023 Saint-Etienne cedex 2
cnil@mines-stetienne.fr

5. Opposabilité

Le présent document est opposable :

- à MINES Saint-Etienne en sa qualité de « responsable du traitement » au sens du RGPD ;
- aux élèves MINES Saint-Etienne ;
- aux candidats auprès MINES Saint-Etienne ;
- aux personnes à qui MINES Saint-Etienne communique ces données (ci-après « destinataire des données ») ;
- aux prestataires MINES Saint-Etienne qui traitent des données pour son compte (ci-après les « sous-traitants »).

6. Principes généraux

Aucun traitement n'est mis en œuvre par de MINES Saint-Etienne concernant des données à caractère personnel des élèves et des candidats s'il n'a pas été préalablement approuvé par la direction de l'Etablissement et s'il ne répond pas aux principes généraux du RGPD.

Tout nouveau traitement, modification ou suppression d'un traitement existant sera porté à la connaissance des élèves.

Les traitements de données à caractère personnel existants sont consignés dans un registre tenu par le Délégué à la Protection des Données ou le correspondant informatiques et libertés de de MINES Saint-Etienne. Ce registre est consultable à la demande.

7. Finalités

Un traitement se définit par sa finalité.

Selon les cas, de MINES Saint-Etienne traite notamment les données des élèves et candidats pour les finalités suivantes :

- établir des documents officiels relatifs au parcours de l'élève (diplômes, rendez-vous officiels obligatoires, carte apprenante et tout autre document officiel) ;
- organiser le programme éducatif annuel et les sessions d'examen des élèves ;
- garantir l'identification certaine de l'élève dans la gestion de son dossier et permettre l'établissement des documents officiels le concernant (diplômes, certificats, attestations, ...) ;
- assurer de MINES Saint-Etienne de pouvoir contacter l'élève avec certitude dans le cadre de ses relations avec l'Etablissement ;
- mettre à la disposition des élèves des contenus éducatifs et pédagogiques, des informations administratives relatives à la vie scolaire, aux enseignements et au fonctionnement de l'Etablissement, ainsi que de la documentation en ligne via un espace numérique de travail (ENT) ;
- analyser les usages faits de l'ENT également afin de développer de nouveaux outils pédagogiques sur support numérique ;
- permettre de créer un compte utilisateur pour l'élève en vue d'accéder à la plateforme pédagogique via l'ENT et/ou l'intranet de de MINES Saint-Etienne ;
- permettre la sauvegarde de documents et travaux universitaires ;
- permettre la consultation du dossier pédagogique de l'élève (agenda, notes, résultats examens, contacts professeurs) ;
- proposer des offres d'emploi ou débouchés professionnels en rapport avec les parcours des élèves ;
- administrer un réseau des anciens permettant aux élèves actuels de bénéficier des avantages octroyés par la communication avec d'anciens élèves ;
- assister l'élève dans la procédure d'octroi d'une bourse d'étude et suivre son dossier ;
- fournir à l'élève une carte élève multiservices lui permettant d'accéder à plusieurs des services mis en œuvre par MINES Saint-Etienne ou ses partenaires ;
- sélectionner les candidats auprès de de MINES Saint-Etienne ;
- contrôler l'accès des élèves aux locaux de de MINES Saint-Etienne par l'intermédiaire de badges d'accès ;
- lutter, au moyen de caméras de vidéo protection installés aux abords de l'établissement, contre les dégradations ou toute tentative d'intrusion dans le bâtiment par des personnes non autorisées ;
- réaliser des états statistiques ;
- pour les élèves participant à des projets de recherche : gestion des contrats et calcul du coût des projets de recherche ;
- ...

(liste à compléter le cas échéant)

8. Bases légales

Pour pouvoir être mis en œuvre, tout traitement de données doit se fonder sur l'une des « bases légales » prévues par le RGPD. La base légale d'un traitement est le fondement juridique qui donne le droit à un organisme de traiter des données à caractère personnel. Il est donc permis de traiter des données à caractère personnel lorsque le traitement repose sur une des six bases légales mentionnées à l'article 6 du RGPD :

- **le consentement** : la personne a consenti au traitement de ses données ;
- **le contrat** : le traitement est nécessaire à l'exécution ou à la préparation d'un contrat avec la personne concernée ;
- **l'obligation légale** : le traitement est imposé par des textes légaux ;
- **la mission d'intérêt public** : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ;
- **l'intérêt légitime** : le traitement est nécessaire à la poursuite d'intérêts légitimes de l'organisme qui traite les données ou d'un tiers, dans le strict respect des droits et intérêts des personnes dont les données sont traitées ;
- **la sauvegarde des intérêts vitaux** : le traitement est nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée, ou d'un tiers.

Lorsqu'un même traitement de données poursuit plusieurs finalités, c'est-à-dire plusieurs objectifs, une base légale doit être définie pour chacune de ces finalités. En revanche, il n'est pas possible de « cumuler » des bases légales pour une même finalité : il faut en choisir une seule.

A de MINES Saint-Etienne, l'élève ou le candidat est informé que la collecte de ses données à caractère personnel et leur traitement par l'Etablissement s'appuient, selon le cas, sur les bases légales ci-haut citées.

9. Destinataires des données

De MINES Saint-Etienne s'assure que les données ne soient accessibles qu'à des destinataires internes ou externes autorisés.

Les destinataires des données à caractère personnel des élèves ou des candidats au sein de l'Etablissement sont soumis à une obligation de confidentialité spécifique.

De MINES Saint-Etienne décide quel destinataire pourra avoir accès à quelle donnée selon une politique d'habilitation définie et bien cadrée.

Pourront notamment être destinataires de ces données à caractère personnel :

- les universités et écoles partenaires de MINES Saint-Etienne ;
- les éditeurs de contenus ou de services pédagogiques liés à MINES Saint-Etienne ou accessible via les ENT ;
- les associations étudiantes internes à MINES Saint-Etienne;
- les autorités de tutelles ;
- les organismes liés à la vie étudiante tels que le Cnous, le Crous, LMDE, SMERRA, Autres ?
- les partenaires de MINES Saint-Etienne tels que XXXX ;

... (liste à compléter le cas échéant)

10. Habilitations et traçabilité

Les données à caractère personnel pourront être communiquées à toute autorité légalement autorisée. Dans ce cas, de MINES Saint-Etienne n'est pas responsable des conditions dans lesquelles les personnels de ces autorités ont accès et exploitent les données.

11. Durées de conservation

La durée de conservation des données est définie par de MINES Saint-Etienne au regard des contraintes légales et contractuelles qui pèsent sur elle et à défaut en fonction de ses besoins.

Les durées légales de conservation des données varient en fonction de la finalité du traitement et des catégories de données.

Au-delà de ces durées légales définies par la durée d'utilité administrative (DUA), le sort des données peut être, selon le cas, soit la destruction, soit le tri pour l'archivage en interne après anonymisation, soit la conservation publique au SAEF (Service des Archives Economiques et Financières).

De manière générale, les données sont conservées conformément à la circulaire n°2005-003 du 22 février 2005 du Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Remarque : la suppression ou l'anonymisation des données sont des opérations irréversibles et de MINES Saint-Etienne n'est plus, par la suite, en mesure de les restaurer.

12. Mise à jour, actualisation

Afin de permettre une mise à jour régulière des données à caractère personnel collectées par MINES Saint-Etienne, celle-ci pourra solliciter les personnes concernées qui auront pour obligation de satisfaire aux demandes de l'Etablissement.

En cas de modification des informations de l'élève ou le candidat par MINES Saint-Etienne, ce dernier en sera spontanément informé.

13. Droits des personnes concernées

L'élève ou le candidat a la possibilité, à tout moment, d'exercer ses droits d'accès, de suppression, d'opposition, de rectification, de portabilité, etc. l'exercice de ces droits étant conditionné au respect des règles suivantes :

- ✓ la demande émane de la personne elle-même et est accompagnée d'une copie d'un titre d'identité ;
- la demande doit être formulée par écrit à l'adresse suivante : cnil@mines-stetienne.fr

Droit d'accès

L'élève ou le candidat dispose à tout moment d'un droit d'information concernant les traitements de ses données à caractère personnel.

L'élève ou le candidat a le droit de demander une copie de ses données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement auprès de MINES Saint-Etienne. Toutefois, en cas de demande de copie supplémentaire, MINES Saint-Etienne pourra exiger la prise en charge financière de ce coût par l'élève ou le candidat.

Si l'élève ou le candidat présente sa demande de copie des données par voie électronique, les informations demandées lui seront fournies sous une forme électronique d'usage courant, sauf demande contraire.

L'élève ou le candidat est enfin informé que ce droit d'accès ne peut porter sur des informations ou données confidentielles ou encore pour lesquelles la loi n'autorise pas la communication.

Le droit d'accès ne doit pas être exercé de manière abusive c'est-à-dire réalisé de manière régulière dans le seul but de déstabiliser le service concerné.

Droit à la rectification

Dans le cas d'exercice du droit à la rectification de ses données par l'élève ou le candidat, MINES Saint-Etienne met à disposition de ce dernier tous les moyens nécessaires en ligne ou hors ligne pour qu'il fasse part des modifications sur ses données à caractère personnel détenues par l'Etablissement. Les rectifications interviennent, sauf cas exceptionnel motivé, dans un délai qui ne saurait être supérieur à 8 jours.

L'élève ou candidat est informé qu'MINES Saint-Etienne ne procédera à aucune modification dite de « confort », seules des modifications substantielles sur l'état civil, l'identité et les coordonnées de l'apprenant seront réalisées.

Dans la mesure du possible, MINES Saint-Etienne répercute ces rectifications auprès des personnes auxquelles il a transmis les données. Cette obligation ne saurait toutefois s'imposer lorsqu'une telle démarche s'avère impossible ou exige des efforts disproportionnés.

Droit à l'effacement

Le droit à l'effacement de l'élève ou du candidat ne sera pas applicable dans les cas où le traitement est mis en œuvre pour répondre une obligation légale.

En dehors de cette situation, l'élève ou le candidat pourra demander l'effacement de ses données dans les cas limitatifs suivants :

- les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière ;
- l'élève ou le candidat retire le consentement sur lequel est fondé le traitement et qu'il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement ;
- l'élève ou le candidat s'oppose à un traitement fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public ou nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par MINES Saint-Etienne et qu'il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement ;
- l'élève ou le candidat s'oppose à un traitement de ses données à caractère personnel à des fins de prospection, y compris au profilage ;
- les données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite ;
- les données à caractère personnel doivent être effacées pour respecter une obligation légale qui est prévue par le droit de l'Union ou par le droit de l'État membre auquel de MINES Saint-Etienne est soumise.

Droit à la limitation

L'élève est informé qu'il ne dispose pas du droit à la limitation du traitement de ses données à caractère

personnel dans la mesure où les traitements opérés par MINES Saint-Etienne sont licites et que toutes les données à caractère personnel collectées sont nécessaires à l'exécution de la relation entre MINES Saint-Etienne et les élèves.

Droit à la portabilité

Avant son départ de de MINES Saint-Etienne, l'élève pourra, sur demande, exercer son droit à la portabilité sur les seules données qu'il a lui-même communiquées à MINES Saint-Etienne. Ces données lui seront communiquées dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par une machine.

Droit post-mortem

L'élève ou le candidat est informé qu'il dispose du droit de formuler des directives concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données post-mortem. La communication de directives spécifiques post-mortem et l'exercice de ses droits s'effectuent par courrier électronique à l'adresse accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé :

Ecole des MINES de Saint-Etienne
Délégué à la protection des données
158 cours Fauriel - CS 62362
F-42023 Saint-Etienne cedex 2
cnil@mines-stetienne.fr

14. Caractère facultatif ou obligatoire des informations

L'élève ou le candidat est informé sur chaque formulaire de collecte des données à caractère personnel du caractère obligatoire ou facultatif des réponses par la présence d'un astérisque.

Dans le cas où des réponses sont obligatoires, MINES Saint-Etienne explique à l'élève ou au candidat les conséquences d'une absence de réponse.

15. Données issues des réseaux sociaux

MINES Saint-Etienne s'interdit d'exploiter et de relayer, sans l'accord préalable de l'élève ou du candidat, les données et les informations d'ordre privé, même si elles sont rendues publiques et diffusées par ce dernier sur les réseaux sociaux.

16. Sous-traitance

MINES Saint-Etienne informe l'élève ou le candidat qu'elle pourra faire intervenir tout sous-traitant de son choix dans le cadre du traitement de ses données à caractère personnel.

Dans ce cas, MINES Saint-Etienne s'assure du respect par le sous-traitant de ses obligations en vertu du RGPD.

MINES Saint-Etienne s'engage à signer avec tous ses sous-traitants un contrat écrit et impose aux sous-traitants les mêmes obligations en matière de protection des données qu'elle s'impose elle-même. De plus, MINES Saint-Etienne se réserve le droit de procéder à un audit auprès de ses sous-traitants afin de s'assurer du respect des dispositions du RGPD.

17. Origine des données collectées

Les données collectées par MINES Saint-Etienne le sont soit directement par elle, soit de manière indirecte.

Données collectées directement

La collecte directe des données prend différentes formes :

- données collectées lors de l'inscription ou la réinscription administrative de l'élève auprès MINES Saint-Etienne ;
- données collectées dans la préinscription ou l'inscription d'un candidat auprès de MINES Saint-Etienne ;
- données collectées par envoi ou remise d'une donnée personnelle par l'élève ou le candidat (courriel, lettre, carte de visite, etc.) ;

- données techniques (données de connexion ou de trafic) liées à l'usage des services informatique ou numérique de MINES Saint-Etienne (à développer et voir avec LP).

Données collectées de manière indirecte

La collecte indirecte des données prend différentes formes :

- données collectées par le Crous afin de payer les services de restauration du Crous de manière dématérialisée ; Voir si utilisée chez nous
- données collectées par les administrations et rectorat ;
- données collectées via d'autres universités ou écoles tierces à MINES Saint-Etienne ;
- données collectées via la plateforme Parcoursup dans l'hypothèse des candidatures auprès de MINES Saint-Etienne. Voir si utilisée chez nous
- A compléter si nécessaire

18. Sécurité

Il appartient à MINES Saint-Etienne de définir et de mettre en œuvre les mesures techniques de sécurité, physique ou logique, qu'elle estime appropriées pour lutter contre la destruction, la perte, l'altération ou la divulgation non autorisée des données de manière accidentelle ou illicite.

Pour ce faire, MINES Saint-Etienne peut se faire assister de tout tiers de son choix pour procéder, aux fréquences qu'elle estimera nécessaires, à des audits de vulnérabilité ou des tests d'intrusion.

Sauf cas d'urgence ou risque imminent, les services concernés seront informés préalablement à la réalisation de ces audits et seront tenus de prendre les mesures de protection adaptées qui leur seront notifiées au préalable.

En tout état de cause, MINES Saint-Etienne s'engage, en cas de changement des moyens visant à assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel, à les remplacer par des moyens d'une performance égale ou supérieure. Aucune évolution ne pourra conduire à une régression du niveau de sécurité.

En cas de sous-traitance d'une partie ou de la totalité d'un traitement de données à caractère personnel, MINES Saint-Etienne s'engage à imposer contractuellement à ses sous-traitants des garanties de sécurité par le biais de mesures techniques de protection de ces données et les moyens humains appropriés.

19. Violations de données

En cas de violation de données à caractère personnel, MINES Saint-Etienne s'engage à en notifier à la Cnil dans les conditions prescrites par le RGPD.

Si ladite violation fait porter un risque élevé pour les personnes concernées et que les données n'ont pas été protégées, MINES Saint-Etienne

- en avisera les personnes concernées ;
- communiquera aux personnes concernées les informations et recommandations nécessaires.

20. Délégué à la Protection des Données, correspondant informatique et libertés

De MINES Saint-Etienne a désigné un correspondant informatique et libertés.

Les coordonnées du correspondant informatique et libertés sont les suivantes : cnil@mines-stetienne.fr

En cas de mise en œuvre d'un nouveau de traitement de données à caractère personnel, MINES Saint-Etienne saisira préalablement le correspondant informatiques et libertés. Si l'élève ou le candidat souhaite obtenir une information particulière ou souhaite poser une question particulière, il lui sera possible de le correspondant informatiques et libertés qui lui donnera une réponse dans un délai raisonnable au regard de la question posée ou de l'information requise.

En cas de problème rencontré avec le traitement des données à caractère personnel, l'élève ou le candidat

pourra saisir le correspondant informatique et libertés désigné.

21. Flux transfrontières

MINES Saint-Etienne se réserve seule le choix d'avoir ou non des flux transfrontières pour les données à caractère personnel qu'elle collecte et qu'elle traite.

En cas de transfert de données à caractère personnel vers un pays tiers à l'Union Européenne ou vers une organisation internationale, MINES Saint-Etienne en informera l'élève et s'assurera du bon respect de ses droits de ces mêmes personnes.

MINES Saint-Etienne s'engage si nécessaire à signer un ou plusieurs contrats permettant d'encadrer les flux transfrontières de données.

Les dispositions relatives aux flux transfrontières sont opposables à MINES Saint-Etienne, sauf dans les cas dérogatoires prévus à l'article 49 du RGPD.

22. Registre des traitements

MINES Saint-Etienne, en tant que responsable du traitement, s'engage à tenir à jour un registre des activités de traitement effectuées.

Ce registre est un document ou applicatif permettant de recenser l'ensemble des traitements mis en œuvre par MINES Saint-Etienne en tant que responsable du traitement.

MINES Saint-Etienne s'engage à fournir à l'autorité de contrôle, à première demande, les renseignements permettant à ladite autorité de vérifier la conformité des traitements à la réglementation informatique et libertés en vigueur.

23. Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

L'élève ou le candidat concerné par le traitement de ses données à caractère personnel est informé de son droit d'introduire une plainte auprès d'une autorité de contrôle, à savoir la CNIL, si celui-ci estime que le traitement de données à caractère personnel le concernant n'est pas conforme à la réglementation européenne de protection des données, à l'adresse suivante :

Cnil – Service des plaintes
3, place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07
Tél. : 01 53 73 22 22

24. Evolutions

La présente politique peut être modifiée ou aménagée à tout moment en cas d'évolution légale, jurisprudentielle, des décisions et recommandations de la CNIL ou des usages.

Toute nouvelle version de la présente politique sera portée à la connaissance des élèves et candidats par tout moyen défini par MINES Saint-Etienne, en ce compris la voie électronique (diffusion par courrier électronique ou en ligne par exemple).

25. Pour plus d'informations

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le service ou la direction, au sein de de MINES Saint-Etienne en charge du traitement concerné.

Pour toute autre information plus générale sur la protection des données personnelles, vous pouvez contacter le Correspondant Informatique et Libertés de MINES Saint-Etienne : cnil@mines-stetienne.fr.

26. Documents de référence

La [loi](#) Informatique et Libertés
[Le Règlement général sur la protection des données](#) (RGPD)

...

27. Liens utiles

La [CNIL](#)

...